

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MONTCALM
VILLE DE SAINT-LIN-LAURENTIDES**



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ PAR la soussignée, Marie-Pier Bélanger, greffière adjointe et cheffe du greffe et des archives de ladite ville à l'effet :

Qu'il y aura une séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-Lin-Laurentides qui aura lieu le 21 février 2025, à 11 heures, à l'hôtel de ville, situé au 900, 12^e Avenue à Saint-Lin-Laurentides.

Les sujets suivants seront à l'ordre du jour :

1. Ouverture de la séance extraordinaire;
2. Adoption du règl. num. 816-2024 abrogeant et remplaçant règl. num. 806-2024 mod. règl. concernant le Plan d'urbanisme num. 775-2024 afin de tendre vers la conformité au schéma d'aménagement de la MRC de Montcalm;
3. Levée de la séance extraordinaire.

DONNÉ à Saint-Lin-Laurentides,
ce 18 février 2025.

Copie originale signée

Marie-Pier Bélanger, greffière adjointe et
cheffe du greffe et des archives